

von Rolingen (Raville), sgr. de Septfontaines et Ansembourg, au nom de S. M. comme comte de Vianden etc., différents revenus à Hydingen, Dedenberg etc.

Arch. Gouv. Luxbg. LV/comté de Vianden.

Orig. parch., allemand. Un sceau de cire verte, appendu sur queue, aux armes de Friedrich von Zievel (le fretté et lambel à 3 pendants. Timbre : Casque couronné, cimier col et hure de sanglier. Ce sceau est fort bien conservé, à l'exception du casque dont les traces sont estompées)

Frédéric de ZIEVEL, seigneur de Hondelange, n'aura cependant pas longtemps bénéficié des revenus de sa seigneurie (en partie), car après décès de Eve de BRANTSCHIED, sa femme, les héritiers de celle-ci exigent le partage.

- 1576 26 juin. — Acte de partage entre les héritiers de feu Eve de Zievel née de Brandscheidt, Catherine de Brandscheidt, veuve d'Eltz à Bliescastel, Marguerite de Metternich, née de Brandscheidt, Heanette de Soeteren et Marie d'Eltz. etc. Ont signé : Frédéric de Zievel, receveur et burgrave à Dasburg, pour feu sa femme Eve de Brandscheidt et les enfants par elle délaissés ; Bernhart de Enschringen et sa femme Anna de Hundlingen, Gerhart de Metternich et Marguerite, sa femme.

(simple copie)

Chartes de Reinach N° 3294 — P. S. H. XXXIII — (XI) année 1879.

- 1588 5. 12 : Frédéric de Zievel.

Arch. Gouv. Luxbg. — Fonds N. v. Werveke, Liasse XXXV, f. 1102.

GUILLAUME DE LUNZEN (Lonzen) × ANNE DE ZIEVEL
dît ROBEN

- 1556 28 mars. Geben zu Halffasten. More Treverensi. —

Guillaume de Lunzen, dît : Roben, seigneur de Synsfelt, et Anna von Zievel, sa femme, déclarent avoir emprunté de l'église principale de Bydbourg, la somme de cent florins en or, leur payée par les administrateurs de ladite église ; pour intérêts ils livreront de leurs rentes de Lyesheim, 2 maldres de froment, mesure de Bidbourg, et 2 maldres de seigle. Sceaux de Claude de Lellich, prévôt de Bidbourg et Dudeldorf, et de Jean de Leyen.

Orig. Parch. Trois sceaux.

Chartes de Reinach, P. S. H. XXXIII (XI), — 1879. — N° 2981.

- 1576 dernier octobre.

Château de Sintzfeld. — Anne de Zyfel, veuve, dame de Sintzfeld ; Hans Dietz von Lontzen, dît : Roben, seigneur de Sintzfeld, et Anne de Lontzen, frère et soeur, déclarent avoir relaissé à Jacques Bruwell de Uckingen, leurs cens et rentes à Reichersperg, pour un prix annuel de 14 écus, à 30 sols Brabant pièce. —

copie certifiée

Chartes de Reinach N° 3299. P. S. H. XXXIII — (XI), — 1879.